

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2021 / 2022**

Procès-verbal conseil d'école n°2

Mardi 09 novembre 2021 – salle polyvalente Maadi

Horaires de la réunion : 15h10 – 16h52 (durée 1h42)

Membres de droit siégeant avec droit de vote :

Présents :

Administration

- Philippe ANDRIES, directeur des sites primaires de New Cairo et Zamalek (Président de séance)

Enseignants

- Elsie HOSTEIN / GSB – site de Maadi
- Philippe ROI / EMFE-CM2 – site de Maadi
- Carole KEHIAIAN / MSB – site de Maadi
- Vincent GUEGAU MARTINEZ / CPB – site de Maadi
- Stéphane GEORGE / CPC – site de Maadi
- Valérie MANAWATY / CE1-CE2 – site de Maadi
- Marwa CABLEY / Arabe – site de Maadi
- Elisabeth SHETA / CM1C – site de Maadi
- Marie CHESNE / CM2A – site de Maadi
- Yamina MAZZOUZ / CE2C – site de Maadi
- Aurélie HASSAN / CM1 – site de New Cairo
- Maya SAÏD / CE1 – site de New Cairo
- Maimouna CHERIF / Anglais – site de Zamalek
- Thibault FILLION / CE2 – site de Zamalek
- Nabyla GOURARI / CP – site de Zamalek

Représentants des parents élus

- Aya GADO
- Rania EL NAGGAR
- Dalia FAYAD
- Mounia GICQUEL MBODJI
- Nour SHORRAB
- Christine GUINDI
- Gihane AYAS

Membres de droit siégeant avec voix consultative :

Présents :

Administration

- Frédéric BROMONT, Proviseur, chef d'établissement
- Thierry DAUM, Directeur Administratif et financier
- Régine CUVILLIER, CPAIEN de la Zone Moyen Orient, représentant l'IEN de zone

Excusée :

- Anne SIMON, IEN (Abou Dhabi)

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2021 / 2022**

- Anne RICORDEL, Attachée de Coopération Educative

Membres siégeant avec voix consultative :

Présents :

- Séverine GATEAU, Directrice des classes primaires du site de Maadi

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 21 septembre 2021 ;
2. Présentation des membres ;
3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ;
4. Attributions du conseil d'école ;
5. Règlement intérieur du conseil d'école ;
6. Evaluations nationales CP et CE1 ;
7. Organisation de l'enseignement du FLE ;
8. Animations pédagogiques 2021-2022 ;
9. Demande d'extension d'homologation / Classe de PS à la rentrée 2022 ;
10. Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) ;
11. Dates importantes ;
12. Questions diverses.

Philippe ANDRIES ouvre la séance du Conseil d'école à 15H10.

Aya GADO, représentante des parents d'élève, est secrétaire adjointe de séance.

Séverine GATEAU est secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Philippe ANDRIES informe les membres du Conseil d'Ecole des thèmes de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 21/09/2021

Le procès-verbal du conseil d'école du 21 septembre 2021 est approuvé.

Pour vote :

- **Pour :** 5
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 14 (absents au Conseil d'école du 21 septembre 2021).

2. Présentation des membres

Philippe ANDRIES présente les membres du Conseil d'école :

- siégeant avec droit de vote :

- le directeur présidant le conseil (Les directeurs présideront à tour de rôle les conseils d'école successifs)
- 15 enseignants des écoles



Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2021 / 2022

- 15 représentants des parents d'élèves

- **siégeant avec voix consultative :**

- le chef d'établissement
- le directeur ne présidant pas le conseil
- le directeur administratif et financier
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence à Abou Dhabi.
- l'attachée de coopération éducative

- **sont invités occasionnellement :**

- les élèves délégués des classes CM2

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Philippe ANDRIES précise que les élections se sont déroulées le mercredi 06 octobre 2021 et annonce les résultats suivants :

- **Nombre d'inscrits :** 1 383
- **Nombre de votants :** 90 (207 en 2020)
- **Bulletins nuls et blancs :** 11
- **Nombre de suffrages exprimés :** 79
- **Nombre de sièges à pourvoir :** 15
- **Taux de participation / inscrits :** 6,50 % (14,4 % en 2020)

Elus : 15 titulaires / 11 suppléants

TITULAIRES

Marise ANANIAN
Noha EL ZAYAT
Nathalie CHOUCHA
Christine GUINDI
Tarek HAMID
Sherif ERIAN
Bechir CHOUCHA
Dalia FAYAD
Mounia GICQUEL MBODJI
Yassine TEMPLALI
Jean Jérôme KHODARA
Aya GADO
Cherry MAHER
Rania EL NAGGAR
Sherif BAHGAT YOUSSEF

SUPPLEANTS

Tatiana HATHOUT
Yassin TEMPLALI
Shahira LEEMANS
Rima ASSALY
Paul HADDAD
Nermine FAWZI
Nour SHORRAB
Gihane AYAS
Dalia DAWOUD
Rami BASSIM
Madonna MALKOUM

4. Attributions du conseil d'école

Philippe ANDRIES expose les attributions du conseil d'école :

Le conseil d'école **adopte le règlement intérieur** de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2021 / 2022

Ce conseil est **consulté pour avis** sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- Les structures pédagogiques,
- L'organisation du temps et du calendrier scolaire,
- Le projet d'école,
- Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école,
- Les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales,
- Les projets et l'organisation des classes de découverte,
- Les questions relatives à l'hygiène, la sécurité et la santé dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques,
- Les questions relatives à l'accueil, l'information des parents,
- Le programme d'actions annuel du conseil école-collège,
- Le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement,
- Le programme d'actions annuel d'éducation au développement durable.

5. Règlement intérieur du conseil d'école

Article 1 : Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à renouvellement de ses membres.

Article 2 : Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie.

Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur d'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibératives.

Article 3 : La convocation portant l'ordre du jour provisoire sera envoyée au moins dix jours à l'avance accompagnée de tous les documents préparatoires. Ce délai pourra être réduit à trois jours en cas d'urgence. Tout membre du Conseil d'École souhaitant rajouter une question à l'ordre du jour devra la déposer par écrit auprès des directeurs, 48 heures avant la date du Conseil.

Article 4 : Pour les réunions des Conseils d'école, les invitations sont envoyées aux parents d'élèves titulaires. Si un parent ne peut pas y assister, il doit contacter son suppléant.

Article 5 : L'ordre du jour est arrêté en début de séance par le Conseil d'École. Les questions éventuellement ajoutées à ce moment ne pourront être retenues que dans la mesure où elles présentent un caractère d'urgence et ne nécessitent pas une instruction préalable.

Article 6 : Le Conseil d'École peut traiter toutes les questions touchant à la vie de l'établissement.

Article 7 : Une suspension de séance pourra être obtenue à la demande d'un membre du Conseil.

Article 8 : Les votes ont lieu à main levée (mais le vote secret est de droit si un membre du Conseil le demande).

Article 9 : A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance chargé d'établir le procès-verbal.

Le procès-verbal est dressé par le président, le Directeur d'école, adopté lors du conseil suivant, puis consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un premier exemplaire est adressé au conseil d'établissement et annexé à son procès-verbal et un deuxième est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

Article 10 : Les membres du Conseil sont astreints à l'obligation de discrétion pour tout ce qui a trait à la situation des personnes.

Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2021 / 2022

Article 11 : Il est recommandé à chaque membre d'observer une certaine discipline pour permettre un déroulement efficace des séances qui ne devront pas excéder une durée de deux heures. Les questions qui n'auraient pu être traitées seront inscrites prioritairement à l'ordre du jour de la séance suivante.

Article 12 : Les membres du Conseil étant mandatés pour exprimer la position des catégories qu'ils représentent, ils ne sauraient être tenus personnellement responsables et éventuellement sanctionnés pour une opinion qu'ils auraient défendue.

Article 13 : On veillera à ce que les téléphones portables soient éteints pendant les séances.

Le règlement intérieur du conseil d'école, valable pour une année, est approuvé à l'unanimité.

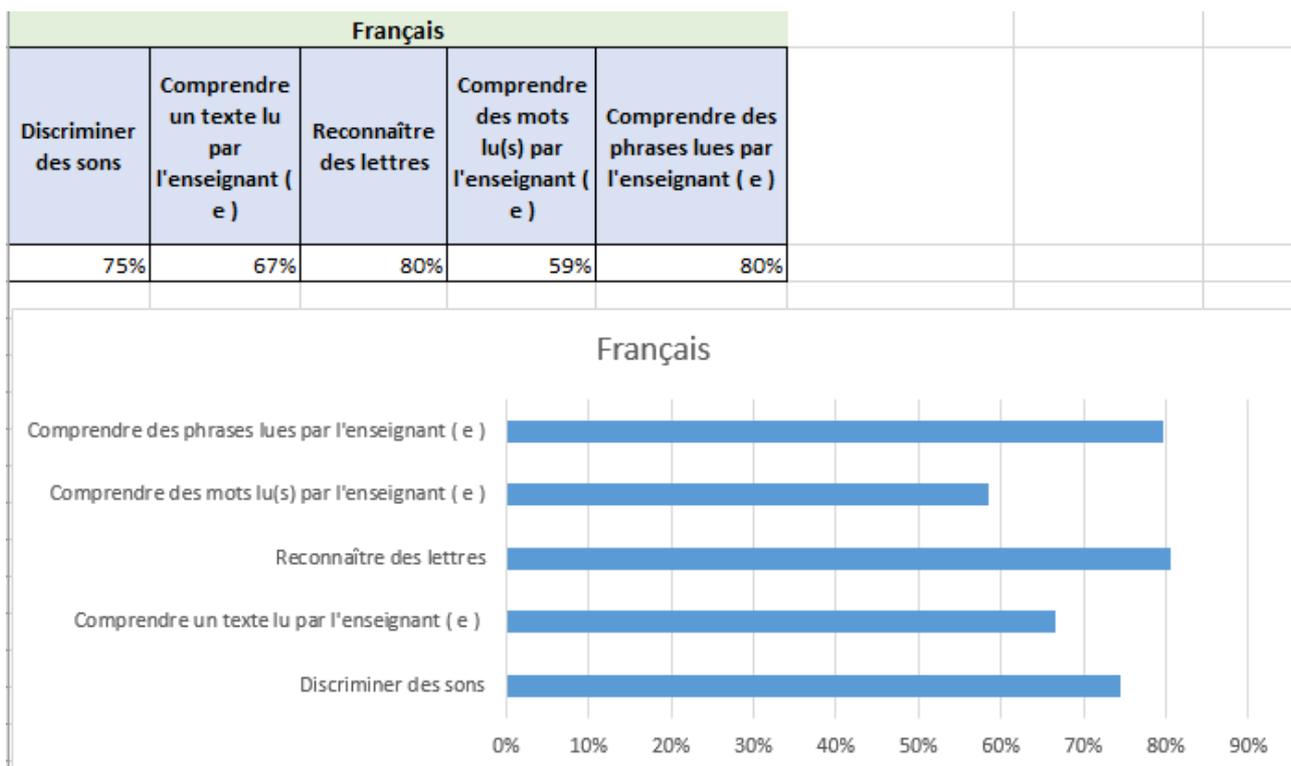
6. Evaluations nationales CP et CE1

Philippe ANDRIES précise les objectifs des différentes opérations d'évaluation des élèves :

- « **début de CP** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.
- « **début de CE1** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CE1 sur les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CE1.
- « **Point d'étape CP** » : un bilan à mi- année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

A la suite des deux années impactées par la pandémie sanitaire, avec un confinement de trois mois et une scolarité en mode hybride, nous avons besoin de poser un constat sur les compétences des élèves du LFC.

CP LFC – Moyenne en Français : 72%

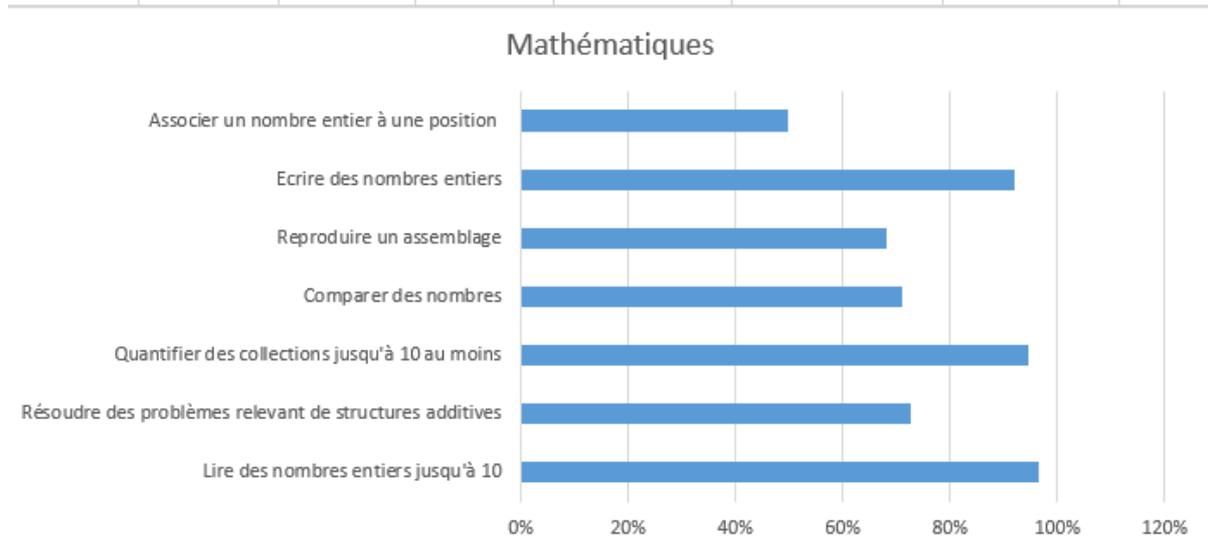




**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2021 / 2022**

CP LFC – Moyenne en mathématiques : 78%

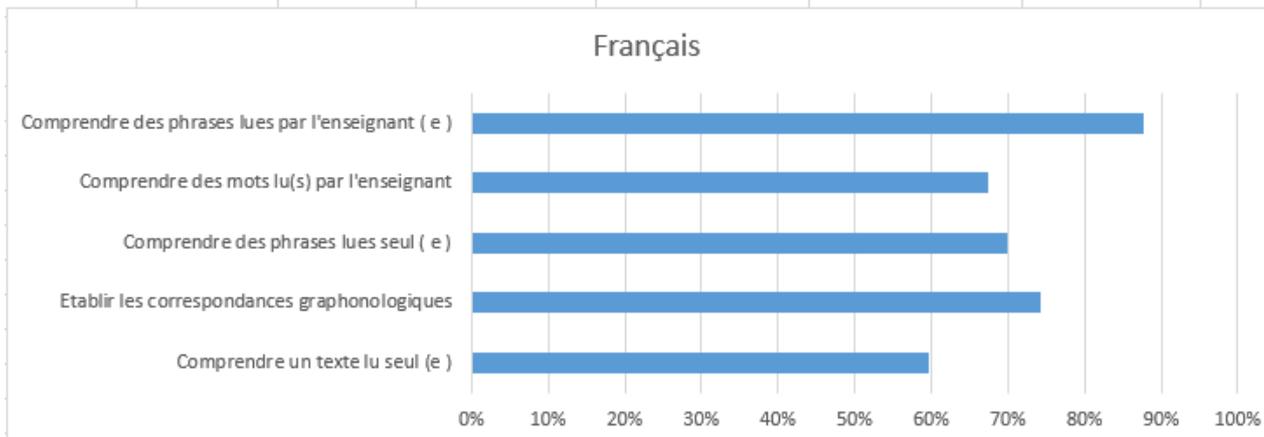
Mathématiques						
Lire des nombres entiers jusqu'à 10	Résoudre des problèmes relevant de structures additives	Quantifier des collections jusqu'à 10 au moins	Comparer des nombres	Reproduire un assemblage	Ecrire des nombres entiers	Associer un nombre entier à une position
96%	73%	95%	71%	68%	92%	50%



Nos élèves ne sont pas toujours habitués au « style » des exercices proposées nationalement. La droite numérique utilisée pour placer les nombres n'était pas graduée. Cet exercice faisait aussi référence à une compétence de positionnement dans l'espace.

CE1 LFC – Moyenne en Français : 72%

Français				
Comprendre un texte lu seul (e)	Etablir les correspondances graphophonologiques	Comprendre des phrases lues seul (e)	Comprendre des mots lu(s) par l'enseignant	Comprendre des phrases lues par l'enseignant (e)
60%	74%	70%	67%	88%

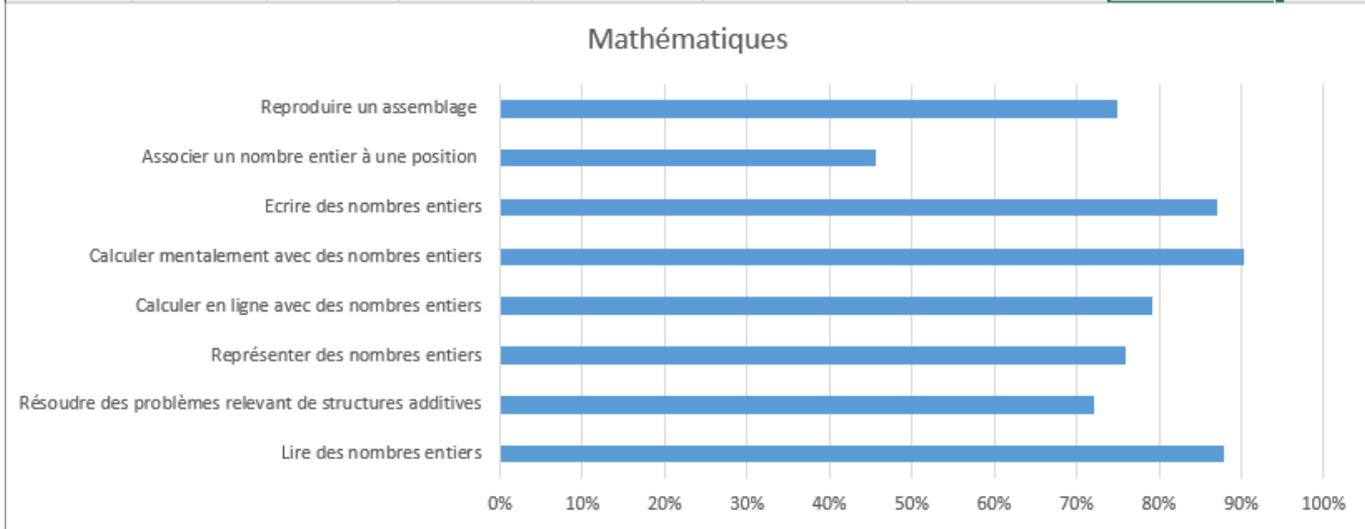




**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2021 / 2022**

CE1 LFC – Moyenne en mathématiques : 77%

Mathématiques							
Lire des nombres entiers	Résoudre des problèmes relevant de structures additives	Représenter des nombres entiers	Calculer en ligne avec des nombres entiers	Calculer mentalement avec des nombres entiers	Ecrire des nombres entiers	Associer un nombre entier à une position	Reproduire un assemblage
88%	72%	76%	79%	90%	87%	46%	75%



Le confinement et la période d'enseignement ont fragilisé les élèves qui étaient déjà les plus fragiles. L'écart est plus important entre les élèves les plus fragiles et les « bons élèves ».

7. Organisation de l'enseignement du FLE

L'enseignement du français langue étrangère est renforcé pour tous les niveaux de classe sur l'ensemble des sites du primaire depuis la rentrée des vacances de Toussaint.

Enseignantes :

- Bassima SAMY
- Julie EL MOUTAOUKIL-ROUSSEAU

8. Animations pédagogiques 2021-2022

Animations pédagogiques à destination des enseignants du LFC – 2021-2022 :

- Anglais au cycle 1
- Storyplayer
- Egalité filles-garçons
- Plurilinguisme
- EMC et développement durable
- Activités physiques quotidiennes : outils
- Co-enseignement en langues différentes (cycle 1 - cycle 2 et 3)
- Compréhension au cycle 1
- Enseigner la proportionnalité au cycle 3

Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2021 / 2022

9. Demande d'extension d'homologation / Classe de PS à la rentrée 2022

Philippe ANDRIES informe les membres du conseil d'école qu'un dossier d'extension de l'homologation permettant l'ouverture de petites sections au LFC a été déposé cette année pour la rentrée 2022. Une classe de Petite Section pourrait être ouverte à la rentrée 2022 sur le site de New Cairo.

Monsieur le Proviseur souligne que, concernant la campagne d'inscription pour la rentrée 2022, en février 2022, nous n'aurons pas la réponse de l'Agence concernant l'ouverture de la PS. Nous disposerons de cette réponse fin avril – début mai 2022. Nous pouvons cependant procéder aux pré-inscriptions en PS sur le site de New Cairo sous réserve de la validation par l'AEFE.

10. Plan particulier de mise en sécurité (PPMS)

Le PPMS de l'établissement est décliné pour chaque site du primaire

Dans ce genre de situation, les familles ne doivent en aucun cas se rendre à l'école sans y avoir été invitées par la direction.

La présence des familles aux abords de l'établissement ne peut que gêner et ralentir l'action des forces de sécurité.

Les enfants ne seront pas autorisés à communiquer par téléphone pendant la gestion de crise et les familles doivent également s'abstenir de communiquer sur les réseaux sociaux (cela peut générer de fausses rumeurs ou de vraies informations qui pourraient être utilisées de façon malveillante).

Les familles ne doivent pas chercher à rentrer en contact avec l'établissement (cela n'aurait d'autre effet que d'encombrer les lignes de communication et de gêner l'établissement dans sa gestion de crise).

Finalement, c'est l'établissement qui communiquera des informations dès que possible aux familles.

Christine GUINDI, parent d'élève, demande si l'établissement a un système permettant de communiquer rapidement avec toutes les familles.

Le Directeur, Philippe ANDRIES, explique que la cellule de crise centrale sera sur le site de Mearag. Elle sera en mesure de communiquer les messages rapidement à destination des familles.

Aux prochains exercices de sécurité, la communication avec les familles sera testée ainsi que d'autres points à traiter par la cellule de crise.

La communauté éducative est prévenue pour les exercices car le but n'est pas de surprendre mais bien de s'entraîner et de créer des automatismes, des réflexes.

Un exercice de sécurité évacuation s'est déjà déroulé sur chacun des sites cette année scolaire (ensemble de la communauté éducative prévenu)

Un exercice de confinement sur chacun des sites est d'ores et déjà prévu (ensemble de la communauté éducative prévenu) :

Zamalek : lundi 22 novembre 2021

Maadi : lundi 29 novembre 2021

New Cairo : mardi 30 novembre 2021

D'autres exercices de sécurité sont prévus d'ici la fin de l'année scolaire avec des simulations de gestion de crise (incendie, risques majeurs ou attentat) sur les points tels que, l'attaque d'un feu avec un extincteur, l'appel et l'accueil des secours, la mise en sécurité des élèves et des personnels après évacuation, la communication avec l'extérieur, ...

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2021 / 2022**

11. Dates importantes

- Remise des livrets scolaires aux parents pour les élèves des cycles 1, 2 et 3 :
 - 27 janvier 2022
 - 19 juin 2022

Des entretiens individuels parents-enseignant-enfant dans le cas des élèves présentant une difficulté seront organisés tout au long de l'année, soit en amont de la remise des livrets soit à la remise des livrets.

- Conseil d'école n°3 : mardi 08 février 2022 (surement décalé au 14/02)
- Conseil d'école n°4 : mardi 14 juin 2022

12. Questions diverses.

Questions de l'AFPEC et ARFE - Maadi – New Cairo – Zamalek :

Aucune question diverse ne nous a été transmise pour le conseil n°2.

Nous répondons aux questions qui n'avaient pas eu le temps d'être traitées au conseil d'école n°1.

Sur Maadi et New Cairo, les directeurs ont reçu depuis le dernier conseil d'école des délégations de parents d'élèves des associations de parents d'élèves.

Les directeurs inviteront les parents une fois par mois afin de répondre aux questions des parents sans attendre le conseil d'école.

1. *Pourquoi la liste des fournitures n'est-elle pas mise à jour ? (livres non édités, ou ISBN erroné).*

Il faudrait éviter de faire une généralité. La liste des fournitures est mise à jour chaque année par les équipes pédagogiques. Nous remercions les parents de signaler les fournitures qui sont en cause.

On travaillera sur ce sujet pour éviter que cela ne se reproduise.

Christine GUINDI, Parent d'élève, explique que le problème s'était posé sur le site de Zamalek concernant des livres de langues vivantes.

Marwa CABLEY, enseignante de LV arabe, souligne que, sur le site de Maadi, les enseignantes de LV arabe se déplacent tous les ans auprès de librairies avant d'élaborer les listes de fournitures.

2. *Que faire pour résoudre le problème de la propreté des toilettes ?*

Les toilettes sont propres mais vétustes sur le site de Maadi.

Elles sont nettoyées régulièrement au cours de la journée (matin, après-midi et après chaque récréation)

3. *Les programmes du ministère de l'Éducation Nationale en France indiquent une moyenne de 3 heures de sport par semaine au primaire. Qu'en est-il vraiment au LFC ?*

L'EPS fait partie des enseignements obligatoires à l'école pris en charge par l'enseignant. De plus cette année, trente minutes d'activités physiques quotidiennes doivent être mises en place. Les enseignants doivent être

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2021 / 2022**

formés sur ces nouvelles obligations.

Un professeur d'EPS réalise une séance de 45 min par semaine et par classe.

4. *Nous avons discuté auparavant de la mission Alizés et la possibilité de commencer dès le CE2 / CM1. Est-ce une possibilité pour cette année ?*

Le tri des déchets a été mis en place l'année dernière et continue cette année. Il est prévu de renforcer les actions.

Des actions avec l'association Mission Alyzés peuvent être mises en place mais son plan d'actions n'est pas encore établi.

Un parent demande que les familles soient informées du thème qui sera développé dans le plan d'actions.

5. *New Cairo : Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de roller dans la salle de motricité ?*

Les activités physiques et sportives sont organisées et planifiées par les enseignants. La salle de motricité de New Cairo n'est pas assez spacieuse pour réaliser ce genre d'activité en classe entière.

Sur le site de New Cairo, il y aurait une possibilité d'avoir une autre salle de motricité qui serait beaucoup plus grande.

Cette possibilité est à l'étude dans la renégociation du bail du site de New Cairo.

6. *Serait possible d'organiser des formules d'abonnements du type École des Loisirs, J'aime Lire etc... comme cela se fait dans les écoles en France ? Les parents qui désirent s'abonner payent en début d'année scolaire à l'école.*

Des abonnements à l'école des loisirs, Astrapi, J'aime Lire existaient avant la révolution par le biais de libraires. Ce sujet est à étudier (pourquoi pas l'organiser par le biais des associations de parents d'élèves ?). Sur les sites primaires, nous ne pouvons pas faire de transactions financières (la caisse du LFC se situe à Mearag).

Toutes les classes ont un abonnement à Storyplayer qui permet d'offrir une grande diversité de livres en ligne aux élèves.

Les enseignantes de LV arabe donnent des ouvrages aux élèves en arabe.

Mounia GICQUEL informe les membres du conseil d'école que la médiathèque de l'IFE dispose d'une quantité de livres intéressants et que l'inscription à la médiathèque est accessible.

Marie CHESNE informe les parents qu'il existe aussi dans chaque classe des bibliothèques.

7. *Les parents s'inquiètent beaucoup lorsque l'école annonce l'absence d'un professeur pour 2 semaines sans explication.*

Les familles sont informées de l'absence d'un enseignant et des modalités de remplacement. Nous ne pouvons communiquer d'informations personnelles et confidentielles quant aux raisons des absences.

Un parent d'élève explique que l'absence d'une enseignante peut causer des troubles sur les réseaux WhatsApp des parents d'élèves.

Monsieur le Proviseur explique que le LFC a toujours été très transparent sur la gestion de la crise. Les familles sont informées de l'apparition de nouveaux cas sans pour autant donner des informations nominatives. Les familles sont approchées de façon individuelle si l'enquête sanitaire révèle une suspicion de cas contacts à

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2021 / 2022**

risque élevé.

Nous ne transmettons pas d'information sans avoir les preuves. Cela nécessite un délai d'au moins 24 heures pour instruire le sujet avec toutes les précautions que cela impose..

La structure de jeu de Zamalek est de nouveau fonctionnelle. Les services techniques du LFC ont réussi à trouver la pièce manquante.

La structure de jeu sur le site de New Cairo est bien présente et sera montée très prochainement.

On ne pourra pas faire de rassemblement de parents d'élèves pour les fêtes de Noël.

Des manifestations théâtrales sur le site de Mearag sont prévues au mois de mai.

Aurélie HASSAN, enseignante, demande s'il est possible d'inviter les parents d'élèves de sa classe pour assister à la représentation théâtrale des élèves.

Monsieur le Proviseur informe qu'il y a deux choses à avoir en tête :

- Le nombre de personnes dans un espace confiné
- La limitation du brassage du public, c'est-à-dire limiter le plus possible la diversité de la composition du groupe. (éviter d'avoir dans un même lieu les parents et les élèves)

Monsieur le Proviseur rappelle que nous sommes tenus de respecter le protocole sanitaire.

Question sur l'acheminement des déchets triés. Le tri est pris en compte par la personne qui en assure la collecte.

La séance est levée à 16h52

La Secrétaire-Adjointe, Aya GADO



Le Président, Philippe ANDRIES



La Secrétaire, Séverine GATEAU



Le Proviseur, Frédéric BROMONT

